

# **INFOS JAMBLES SEPTEMBRE OCTOBRE 2024**



## **Ruissellement -Inondations**

La commune de Jambles poursuit ses travaux après la création de 2 bassins de rétention et de fossés à redents. D'importants travaux sont en cours de réalisation le long de la route de Moroges sur un terrain acquis par la commune récemment.

Il s'agit d'un grand bassin recevant le surplus du ruisseau en cas de fortes pluies.

Cet aménagement protégera d'avantage toutes les habitations situées en amont du village et le long de la rue de la rue de la Côte Chalonnaise. Fin des travaux courant octobre.

## **Comité des fêtes :**

Le comité des fêtes de Jambles organise **le samedi 26 octobre 2024** de 14h00 à 18h00 son marché artisanal d'automne.

Ce marché se tiendra à **la salle des fêtes** du village. Vous pourrez y rencontrer des artisans et associations locale qui vous proposent des produits faits mains (accessoire femme et enfant, couture, bijoux, lampes et abat jour, planches en bois décoratives, vente de cucurbitacées...).

Venez nombreux visiter notre PREMIER MARCHÉ D'AUTOMNE.

L'entrée est gratuite . Nous vous attendons nombreux.

## **Octobre Rose**

La commune se mobilise **le samedi 12 Octobre après-midi**, pour la lutte contre le cancer du sein.

### **Elle organise à la salle des fêtes :**

A **16h30** une marche gratuite (accessible à tout le monde) avec récits animés.

A **18h00** une sensibilisation à l'autopalpation et APERITIF FESTIF.

Retenez bien cette date, **le 12 octobre 2024** .

## **Grand Chalon : permanences numériques**

Informatique, internet : le Grand Chalon vous aide .

Les permanences des Conseillers Numériques du Grand Chalon permettent de recevoir individuellement les usagers qui le souhaitent pendant environ 40mn sur des problématiques numériques en général et celles liées aux démarches administratives en particulier.

Vous avez une difficulté sur un usage numérique précis ( utiliser une boîte mail, effectuer des formalités en ligne, gérer vos photos ... ) .

Inscrivez-vous à la mairie et prenez un rendez-vous individuel avec le conseiller numérique.

Le planning des permanences à Jambles est le suivant :

Mardi 22 octobre 2024 de 13h30 à 16h30

Mardi 26 novembre 2024 de 13h30 à 16h30

L'inscription au préalable est obligatoire auprès de la mairie de Jambles au 03-85-44-51-77.

## **Affouage 2024**

Un appel à candidature réservé aux habitants de la commune est lancé pour une nouvelle tranche d'affouage dans le bois de Jambles. Elle portera sur la **parcelle 5**. Une portion par foyer. Pour les candidats, merci de vous inscrire avant le lundi 21 octobre 2023 en Mairie.

**Le tirage des lots se fera le jeudi 24 octobre 2024 à 18h30 heures en Mairie.** Se munir d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile.

## **REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE :**

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des matériels susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompes d'arrosage **ne sont autorisés que** :

**Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00**

**Les samedi 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00**

**Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

### **Entretien des trottoirs – haies – arbres :**

Nous rappelons les règles appliquées partout : les propriétaires ou occupants doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour dégager et nettoyer le trottoir, ou le caniveau situé le long de leur propriété. Les haies, arbustes, arbres situés en bordure de voirie doivent être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public. Les arbres seront élagués de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens, et susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public ou l'écoulement des eaux

A défaut de respect de ces règles pour l'élagage des arbres, la commune fera réaliser les travaux par une entreprise qui la refacturera aux particuliers concernés.

### **Les feux dans la commune**

Nous rappelons une nouvelle fois que les feux de déchets verts sont strictement interdits.

Ils dégagent une fumée intolérable pour le voisinage et présentent des risques réels et importants d'incendie en période de sécheresse.

C'est un acte d'incivilité de base, passible d'une amende.

Nous vous rappelons également qu'une déchetterie est à votre disposition pour les déchets verts, l'idéal étant encore le broyage ou compostage sur place chez vous.

### **Déchets :**

Dès le mois de septembre 2024, **la collecte du bac vert se déroulera tous les 15 jours en alternance avec le bac jaune. Jeudi 3 octobre : bac jaune – jeudi 10 octobre : bac vert.....**

### **Carte déchèterie : rappel**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les déchetteries du Grand Chalon ont été équipées d'un système d'accès par carte magnétique. Elle est gratuite : demandez votre carte sur [www.legrandchalon.fr](http://www.legrandchalon.fr) ou par courrier : le Grand Chalon service gestion des déchets 1 rue Paul Sabatier 71100 CHALON SUR SAONE en remplissant le formulaire.

**En cas de déménagement, perte ou vol de la carte ?** Merci de le signaler au service Gestion des déchets du Grand Chalon. La réédition d'une nouvelle carte d'accès est **facturée 10 euros en cas de perte ou de dégradation**. Vous recevrez alors une facture de la Trésorerie de Chalon-sur-Saône. **En cas de vol, la réédition est gratuite** sur présentation d'un dépôt de plainte auprès des forces de l'ordre.

### **Recensement militaire**

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie à partir de la date anniversaire. Une attestation obligatoire leur sera remise.

### **L'épicerie de Flo**

Peut vous fournir pour vos repas d'anniversaire, de fêtes entre copains, de départ à la retraite...: plateau apéro, produits de producteurs locaux, plateau de fromages, pain, biscuits... tout est possible à [L'épicerie de FLO](#)  
L'épicerie de Flo vient tous les mardis à Jambles à partir de 10h15 jusqu'à 11h15. Vous pouvez commander au 07-88-86-66-45 et être livré à domicile tous les jours de la semaine.

La mairie souhaiterait connaître les nouveaux habitants, pourriez vous vous présenter en mairie.  
Vous pourrez ainsi vous inscrire sur les listes électorales.

### **Calendrier des manifestations de Jambles :**

Samedi 12 octobre 2024 : octobre rose

Samedi 26 octobre 2024 : marché artisanal d'automne

Lundi 11 novembre 2024 : cérémonie du 11 novembre

Samedi 16 novembre 2024 : Soirée Dansante

**Dimanche 8 décembre 2024 : repas des anciens**